

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration

du 22 juin 2021

Absent(es) excusé(ées): Monique BESSAGUET, Monique CHÉNÉ, Jean GABAUD, Nicole NAVUEC, Alberte ROUBY.

Le Président, Michel FILET, ouvre la séance à 14h30.

1) Bilans financier et prévisionnel

Suite à la crise sanitaire sans précédent, s'il devait y avoir un nouveau confinement au dernier trimestre 2021, NGL mettrait ses salariés en chômage partiel. Une clause sera rajoutée à cet effet sur les contrats de travail des animatrices.

Il ne sera pas proposé de nouveau contrat pour la saison 2021-2022.

Il n'y aura plus de cours en vidéo.

Les montants des cotisations et des participations resteront inchangés à la rentrée de septembre.

En revanche, les horaires de quelques cours seront modifiés :

- le mardi : 17h30-18h/18h-19h (Floriane, remplaçante de Janine)
- le mardi : 15h-16h (Nelly)

En octobre, les cours qui ne montrent pas un compte en équilibre (participations adhérents/charges salariales) seront supprimés.

2) Activités



Les cours proposés par Houria continueront en juillet.
Christine et Sandra en assureront aussi quelques-uns.
Les autres animatrices n'étant pas disponibles pendant cette période.

3) Rentrée de septembre

Les inscriptions en ligne pour la saison 2021-2022 sont désormais possibles.

Un affichage est envisagé sur les panneaux de Nieul pour promouvoir notre association.

Une séance d'essai par animatrice (Floriane, Houria, Nelly) sera possible en septembre.

Une fête des associations aura lieu le 5 septembre dans le parc de Nieul. Chaque association tiendra un stand. NGL présentera son fonctionnement, ses activités et son site par des projections sur ordinateur.

Il sera possible de prendre des inscriptions sur place.

Une activité « pêche à la ligne » a été proposée.

En octobre, un « pot de départ » sera organisé après une séance de gym pour le départ en retraite de Janine qui terminera ses cours le mardi 29 juin.

À la majorité (7 pour, 1 contre et 1 abstention), le CA a décidé qu'une prime de 1000 € lui sera versée en indemnité de retraite.

Matériel de gym : les bâtons resteront à disposition des adhérents et les élastiques seront certainement vendus à la rentrée.

4) Questions diverses

Le repas de novembre est annulé à l'unanimité.

La prochaine Assemblée Générale sera programmée en janvier 2022.

Les statuts de l'association seront revus afin d'y ajouter une clause en cas de pandémie.

L'apéritif-buffet ne sera plus proposé à l'issue de L'AG. Seul le « verre de l'amitié » sera maintenu.

La prochaine réunion du CA aura lieu après les prochaines vacances de Toussaint.

La date et le lieu resteront à préciser.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 15h45.

La Secrétaire adjointe,

Marie-France PAULET

Le Président,

Michel FILET